









# Maîtrise en aménagement

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-005-1-1
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Maîtrise en aménagement (M. Sc. A.)
TYPE	Maîtrise ès sciences appliquées (M. Sc. A.)
CRÉDITS	45 crédits
MODALITÉ	Avec mémoire ou thèse, sans mémoire ou thèse, avec travail dirigé

-  Admission à l'automne
-  Le candidat peut être admis sans directeur de recherche mais c'est fortement recommandé d'avoir l'appui d'un professeur avant le dépôt de la demande.
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein

 Possibilité de séjour d'études à l'international

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Mithra Zahedi - Responsable du programme 514 343-7905  
mithra.zahedi@umontreal.ca

## Présentation

**Le programme permet aux étudiants de développer leur sens critique et leurs savoirs en recherche à l'intérieur de leur propre spécialisation.**

La maîtrise en aménagement offre six options:

- Aménagement (admission suspendue)
- Conservation de l'environnement bâti
- Montage et gestion de projets d'aménagement
- Design urbain
- Ville, territoire, paysage
- Design et complexité

Elle conjugue les connaissances et les savoir-faire des différentes disciplines que sont l'architecture, l'architecture de paysage, l'urbanisme, le design industriel et le design d'intérieur.

## Objectifs

### Option Aménagement (ADMISSION SUSPENDUE)

Le programme vise à former des chercheurs et à encourager le développement de la multidisciplinarité, en proposant des problématiques inhérentes aux domaines de l'aménagement, qui touchent les dimensions sociales, culturelles et physiques.

### Option Conservation du patrimoine bâti

Ce programme vise à comprendre les enjeux et approches relatifs au patrimoine bâti et à développer les habiletés nécessaires pour assurer sa sauvegarde et sa mise en valeur dans la société contemporaine. S'adressant aux étudiants et professionnels formés dans les disciplines de l'environnement bâti (architecture, urbanisme, design, paysage, génie) ou des sciences humaines (histoire, géographie, anthropologie, archéologie), le programme mise sur le caractère multidisciplinaire du projet de transformation de l'environnement existant.

De trois à six crédits de cours complémentaires peuvent être exigés au moment de l'admission, en fonction des études préalables de l'étudiant. Ces cours complémentaires sont AME 6200 *Introduction aux outils du projet* et AME 3104 *Histoire de l'architecture au Québec*.

### Option Montage et gestion de projets d'aménagement

Le contenu des cours du programme proposé a comme objectif premier de fournir, à tous les futurs gestionnaires de projets, les connaissances nécessaires en vue de monter et de gérer un projet d'aménagement dans le respect de la qualité, du budget et des délais en vue de la satisfaction du client avec le produit fourni et avec les services professionnels rendus.

## Forces

- L'environnement multidisciplinaire de la Faculté de l'aménagement.
- La présence d'une vingtaine d'unités de recherche, permettant l'accès aux connaissances les plus actuelles et la participation active aux projets de recherche.
- Des professeurs-chercheurs de renommée internationale.
- Des présentations scientifiques et professionnelles (cycles de conférences, colloques, séminaires) qui bonifient la formation pédagogique.

---

## Visitez le pavillon d'aménagement

## Perspectives d'avenir

Formation multidisciplinaire par excellence, la maîtrise en aménagement ouvre des possibilités d'emplois variés dans les domaines de l'aménagement que sont l'architecture, l'architecture de paysage, le design d'intérieur, le design industriel et l'urbanisme.

Formés pour comprendre et analyser de manière approfondie les problématiques d'aménagement, les titulaires d'une maîtrise en aménagement, option Aménagement, se distinguent sur le marché du travail par leurs compétences de recherche et leur capacité à résoudre des problèmes d'aménagement.

Ainsi, des carrières en consultation, en recherche et en enseignement leur sont ouvertes, dans les instances gouvernementales, les instituts de recherche, les institutions publiques ou en pratique privés.

## Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. A. (aménagement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Montréal préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou

d'un diplôme jugé équivalent

- avoir obtenu aux études de 1<sup>er</sup> cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4.3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais
- pour l'option Montage et gestion de projets d'aménagement, avoir travaillé dans un domaine relié à l'aménagement pendant au moins deux ans après son premier diplôme universitaire à moins que, sur recommandation du directeur du programme, le doyen ne fasse exception.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

*Option aménagement (ADMISSION SUSPENDUE)*

*Option conservation du patrimoine bâti*

- Une lettre d'intention (trois pages maximum) indiquant les raisons qui motivent votre choix de programme.
- Un curriculum vitae qui doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme choisi.
- Deux lettres de recommandation, de personnes (professeurs, employeurs, etc.) pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.
- Un portfolio composé de travaux pertinents: travaux académiques préférablement réalisés de façon individuelle, des productions écrites (articles ou publications), des productions illustrées (projets d'atelier ou autre), etc. Pour les détails sur les consignes à suivre pour préparer et envoyer le portfolio, consulter Guide pour le portfolio

*Option Montage et gestion de projets d'aménagement*

- Une lettre d'intention (trois pages maximum) indiquant les raisons qui motivent votre choix de programme.
- Un texte d'une demi-page sur votre conception du rôle de gestionnaire de projets.
- Un curriculum vitae qui doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme choisi.
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.

### Remarque

*Le candidat peut être admis dans l'option Aménagement sans directeur de recherche, mais il est fortement recommandé d'avoir reçu l'appui d'un professeur avant le dépôt de la demande.*

### 2. Scolarité

La scolarité maximale de l'option Montage et gestion de projets d'aménagement est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

### 3. Transfert

Après avoir réussi de 21 à 27 crédits du D.E.S.S. (montage et gestion de projets l'aménagement), un candidat peut être admissible à la M. Sc. A. (aménagement), option Montage et gestion de projets d'aménagement. Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. Une demande d'équivalences pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission du candidat.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2021:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 1<sup>er</sup> février 2021

## Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Architecture	Baccalauréat	95 crédits	1-010-1-3	Jour	Limitée
Design d'intérieur	Baccalauréat	90 crédits	1-016-1-0	Jour	Limitée
Design industriel	Baccalauréat	120 crédits	1-015-1-0	Jour	Limitée
Montage et gestion de projets d'aménagement	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-005-1-2	Jour Soir	
Urbanisme	Baccalauréat	90 crédits	1-025-1-0	Jour	Limitée

## Structure du programme (2-005-1-1)

Version 15 (A17)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 3 options:

- Aménagement (segment 70) (ADMISSION SUSPENDUE)
- Montage et gestion de projets d'aménagement (segment 75)
- Conservation du patrimoine bâti (segment 78)

(Pour l'option Conservation du patrimoine bâti, notez que 3 à 6 crédits de cours complémentaires peuvent être exigés au moment de l'admission, en fonction des études préalables de l'étudiant. Ces cours complémentaires sont :

- AME6220 - Introduction aux outils du projet
- ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION AMÉNAGEMENT

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

#### Bloc 70A Cours fondamentaux

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 6501	Pratiques des disciplines en aménagement	3.0
AME 6502	Les méthodologies de la recherche	3.0J

#### Bloc 70B Cours facultaires

Option - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit deux cours en fonction du contenu de son projet de recherche.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 6420	Lectures dirigées 1	3.0
AME 6421	Lectures dirigées 2	3.0

#### Bloc 70C Cours en design

Option - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit deux cours en fonction du contenu de son projet de recherche.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 6503	Recherche en design : enjeux et méthodes	3.0J
AME 6816	Problématiques en design contemporain	3.0
AME 6817	Théories du projet	3.0J

**Bloc 70D Cours en architecture de paysage**

Option - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit deux cours en fonction du contenu de son projet de recherche.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 6113	Écologie du paysage	3.0
APA 6001	Théories et projet de paysage	3.0

**Bloc 70E Cours en architecture**

Option - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit deux cours en fonction du contenu de son projet de recherche.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6047	Industrialisation du bâtiment	3.0J	AME 6311	Méthodologie d'évaluation d'un site	3.0
AME 6101	Travail dirigé 1	3.0	AME 6412	Cadres de gestion en conservation	3.0
AME 6210	Histoire des théories de la conservation	3.0J	ARC 6863	Laboratoire spécialisé en CAO	3.0J
AME 6305	Séminaire en technologie du bâtiment	3.0	ARC 6883	Formes architecturales et urbaines	3.0

**Bloc 70F Cours en urbanisme**

Option - Maximum 6 crédits.

L'étudiant choisit deux cours en fonction du contenu de son projet de recherche.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 6741	Promotion immobilière et habitat urbain	3.0	URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3.0J
URB 6742	Dynamique des habitats urbains	3.0J	URB 6857	Financement international de l'habitat	3.0

**Bloc 70G**

Choix - 6 crédits.

À choisir dans le répertoire de la Maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises. Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

**Bloc 70H Recherche et mémoire**

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
AME 6810	Définition du sujet de recherche	3.0	AME 6813	Plan de rédaction de mémoire	3.0
AME 6811	Définition de la méthode de recherche	3.0	AME 6814	Mémoire	12.0
AME 6812	Cueillette des données	3.0			

**SEGMENT 75 PROPRE À L'OPTION MONTAGE ET GESTION DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, de 24 à 27 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

**Bloc 75A**

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6043	Planification et élaboration des projets	3.0	AME 6916	Gestion des parties prenantes	3.0
AME 6046	Planification et contrôle des ressources	3.0	HEC 6112	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)	3.0
AME 6070	Montage juridique et financier de projet	3.0S	HEC 6255D	Direction et leadership des projets (PROJ40409)	3.0

**Bloc 75B**

Option - Minimum 18 crédits, maximum 21 crédits.

Remarque : L'étudiant qui s'inscrit au cours AME6990 doit s'inscrire au cours PHI6990 pendant la même session.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6047	Industrialisation du bâtiment	3.0J	HEC 6110	Méthodes et pratiques de la négociation (RHRT40343)	3.0
AME 6412	Cadres de gestion en conservation	3.0	PHI 6990	Fondements et enjeux pratiques de l'éthique	1.5
AME 6501	Pratiques des disciplines en aménagement	3.0	URB 6287	Cadres juridiques de l'urbanisme	3.0
AME 6850	Gestion de la construction	3.0S	URB 6741	Promotion immobilière et habitat urbain	3.0
AME 6920	Gestion projets internationaux	3.0S	URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3.0
AME 6990	Éthique et pratiques d'aménagement	1.5	URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3.0J
HEC 6108	Systèmes d'information en gestion (TECH40705)	3.0	URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3.0
HEC 6109	Gestion des approvisionnements et de la logistique (OPER40501)	3.0	URB 6857	Financement international de l'habitat	3.0

**Bloc 75C**

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir dans le répertoire de la Maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises. Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option

**Bloc 75D Travail de fin d'études**

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 6905	Stage professionnel	6.0
AME 6911	Cellule de travail dirigé	6.0
AME 6917	Atelier de gestion de projets urbains	6.0J

**SEGMENT 78 PROPRE À L'OPTION CONSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, dont 9 crédits attribués à un atelier en conservation et un projet individuel qui en découle, 12 à 18 crédits à option et 6 à 9 crédits au choix.

**Bloc 78A**

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6210	Histoire des théories de la conservation	3.0J	AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages	3.0J
AME 6311	Méthodologie d'évaluation d'un site	3.0	AME 6412	Cadres de gestion en conservation	3.0

**Bloc 78B**

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6080	Stage en conservation	6.0	APA 6015	Patrimoine et paysage	3.0
AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains	3.0	URB 6286	Histoire de l'urbanisme	3.0J
AME 6501	Pratiques des disciplines en aménagement	3.0	URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3.0

**Bloc 78C**

Choix - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

À choisir dans le répertoire de la Maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises. Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

**Bloc 78D Projet en conservation**

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 6549	Atelier en conservation	6.0J
AME 6550	Projet individuel en conservation	3.0

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Architecture	Maîtrise	45 crédits	2-010-1-0	Jour
Architecture de paysage	Maîtrise	45 crédits	2-020-1-0	Jour
Montage et gestion de projets d'aménagement	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-005-1-2	Jour Soir
Urbanisme	Maîtrise	45 crédits	2-025-1-0	Jour

## Aperçu des expertises de recherche

La recherche dans les disciplines de l'aménagement s'est intensifiée au cours des dernières années. Elle offre aujourd'hui une diversité de points de vue et de méthodologies ; avec ces disciplines à la frontière de l'art et de la science, la Faculté de l'aménagement est un foyer de création et de rigueur. Ici, la recherche prend toutes les formes aux côtés de la pratique : recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche-crédation.

Cette réalité, particulière aux disciplines de l'aménagement, fait émerger un large spectre de recherches qui ont toutes en commun de toucher aux enjeux les plus sensibles et complexes de nos cadres de vie. Il en résulte des projets scientifiques d'envergure, parfois disciplinaires, parfois interdisciplinaires, certains ancrés dans la réalité montréalaise et québécoise, L'activité intense en recherche a généré de nombreuses communications, de nouvelles pistes de réflexion et bien sûr, une ouverture et une capacité à élargir les questionnements liés à nos cadres de vie.

En savoir plus : <http://amenagement.umontreal.ca/amenagement/recherche/>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : <http://amenagement.umontreal.ca/amenagement/professeurs/>

## Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

## Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>